



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Crèches et Micro-crèches

tél : 01 60 54 68 40

sarah.adjal@cc-pmf.fr

sites de Mitry-Mory

tél : 01 64 27 97 14

secretariat.loupiots@cc-pmf.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION

Les dossiers de préinscription s'adressent uniquement aux familles résidant sur l'une des 37 communes de la Communauté de Communes Plaines et Monts de France.

Ils sont à retirer* :

- à l'accueil du siège, 6 rue du Général de Gaulle, Dammartin-en-Goële (77230)

- à la crèche «les Loupiots», 17 avenue Jean-Baptiste Clément, Mitry-Mory (77290)

* téléchargeable, également sur : www.cc-pmf.fr

puis à déposer dans la mairie de votre lieu de résidence

Les demandes sont étudiées lors d'une commission d'attribution des places qui se réunit 1 à 2 fois par an selon les besoins. Si vous recevez une réponse positive, une confirmation est à effectuer dans la semaine qui suit la réception du courrier auprès de la directrice de la structure. Dans le cas d'une réponse négative, votre dossier demeure sur une liste d'attente.

Si l'enfant est déjà né

Nom de l'enfant à inscrire :

Prénom :

Sexe : fille ou garçon

Date et lieu de naissance :

Date souhaitée d'entrée à la crèche :

Si vous êtes enceinte

Nom de famille de l'enfant à naître :

Prénom :

Date prévue de l'accouchement :

Date souhaitée d'entrée à la crèche :

Dès la naissance de l'enfant, nous adresser un **acte de naissance**

Situation de famille

Nombre d'enfants à charge :

	chef de famille	conjoint
Nom		
Prénom		
N° de portable		
Profession		
Employeur		
Adresse employeur		
N° de tel professionnel		

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES PRÉSENCES

Accueil régulier

Nom de l'enfant :

Nom du responsable légal de l'enfant :

HORAIRES D'ACCUEIL (inscrire les heures d'arrivée et de départ dans le tableau)

	arrivée	départ	nombre d'heures/jour
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
Total			

CONGÉS

Jours d'absence prévus sur l'année civile :

Périodes envisagées :

Mode d'accueil actuel de votre enfant :

Accueil occasionnel

(besoins ponctuels non récurrents)

Nom de l'enfant :

Estimation du nombre de jours souhaités dans la semaine :

Choix de la structure par ordre de préférence (de 1 à 8) :

CRÈCHES COLLECTIVES

☐ Les Pitchounes (Dammartin-en-Goële)

☐ Madeleine VERNET (Mitry-Mory)

CRÈCHES FAMILIALES

☐ Les Loupiots (Mitry-Mory)

☐ M. VERNET (Mitry-Mory)

MICRO-CRÈCHES

☐ Juilly ☐ Rouvres

☐ Othis ☐ Moussy-le-Vieux

Pièces à joindre à cette demande (tout dossier incomplet ne sera pas étudié) :

- Un justificatif de domicile de moins de 2 mois / ou une attestation d'hébergement complété du justificatif de moins de 2 mois de l'hébergeant
- La photocopie du livret de famille et/ou l'attestation de naissance dès la venue au monde de l'enfant.
- La photocopie intégrale du dernier avis d'imposition de chacun des parents et les justificatifs de toute autre ressource (indemnités de chômage, indemnités journalières, RSA, API, APE, AAH...)

PARTIE RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION

Date du dépôt de dossier :